# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
# DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

## RAPPORT FINANCIER SIMPLIFIÉ

Enfin cette année, nous nous retrouvons en présentiel à la date habituelle de décembre, chers collègues et amis, même si ce retour à la normale entraîne une succession d'Assemblées Générales à peu de mois d'écart. Mais cela ne perturbe pas le bilan financier, établi comme précédemment sur douze mois selon les règles habituelles de fonctionnement. Vous pouvez être sûrs que la continuité s'établit aussi entre tous ceux qui nous ont quittés et qui nous sont si chers, et ceux que vous avez élus : notre nouvel Administrateur Bruno Poulle, notre nouveau secrétaire général Jean-Paul Brachet, notre nouveau Président Yves Lehmann, notre nouveau Vice-Président Étienne Wolff, notre nouveau délégué aux comptes Guillaume Bonnet et les membres du Bureau si fidèles et efficaces que sont Dominique Briquel et Charles Guittard. Je les remercie tous, sans oublier Caroline Février qui continue de transmettre documents, clés, livres de notre chère Jacqueline Champeaux, et Guillaume Flamerie de Lachapelle notre Rédacteur en chef qui par son travail améliore sans cesse les délais de parution de la Revue. Vous en êtes témoins, vous dont l'attachement si constant à la Société des Études Latines, est un élément essentiel pour traverser les épreuves. À vous tous qui, selon les circonstances, manipulez désormais Zoom avec maestria ou arpentez les divers amphis de la Sorbonne avec courage, un très grand merci du fond du cœur.

Le premier document complet distribué à l'Assemblée générale commence par l'attestation de Claris tamponnée et datée du 15 novembre 2021, suivie d'un sommaire et du **bilan actif que voici dans ce résumé.** Il s'agit de l'exercice N c'est-à-dire du nôtre au 30 septembre 2021, puis de l'exercice N-1 qui est celui de l'année précédente (le calcul des écarts entre les deux se trouve dans le document complet). Notre année budgétaire va du 1er octobre d'une année au 30 septembre de la suivante ; ce décalage par rapport à l'année légale induit certains calculs au prorata des jours ou des trimestres. A gauche, dans le cadre écrit verticalement en majuscules, on trouve trois rubriques : l'actif immobilisé, l'actif circulant, les comptes de régularisation. Mais à la différence des entreprises, notre association n'est pas concernée par toutes les lignes.

| BILAN ACTIF (Net en euro) | Au 30-09-2021 Exercice N | Au 30-09-2020 Exercice N-1 |
|---|---|---|
| Actif immobilisé : Concession, brevets et droits similaires (brut 77 522 – amortissements 72 968) | 4 554 | 2 941 |
| Actif circulant : Produits intermédiaires et finis (nos volumes : total brut 20 360 – dépréciation 3 274) | 17 087 | 15 995 |
| Actif circulant : Clients et comptes rattachés | 12 366 | 20 011 |
| Actif circulant : Disponibilités (total des comptes La Poste et SG) | 144 300 | 135 625 |
| Charges constatées d'avance (MAIF, FIEC, Antiquité-Avenir) | 296 | 306 |
| **TOTAL GENERAL** (brut 254 844 – amortissements 76 241) | **178 602** | **174 879** |

Après les titres du tableau, la première ligne horizontale correspond donc à « l'actif immobilisé », c'est-à-dire à nos biens immobilisés : numérisation initiale de la revue depuis son premier numéro, construction du site, module aux « Belles Lettres » pour les ventes en ligne aux institutionnels, mises à jour de la revue jusqu'au tome 95 inclus et introduction nouvelle de vidéos pour assurer notre continuité quand le présentiel était impossible. Le chiffre brut est de 77 522 €, l'amortissement est de 72 968 € car la valeur de ces biens diminue de 10 % chaque année pendant 10 ans. Le chiffre net de 4 554 € en résulte avec une excellente nouvelle : la presque totalité de nos biens est désormais amortie. Il ne nous reste à amortir que les plus récentes mises à jour de la revue faites depuis le tome 84, et la création des vidéos.

A partir de la ligne suivante du tableau, on entre dans « l'actif circulant » qui se compose de plusieurs éléments. Le premier comprend comme « produits intermédiaires et finis » nos stocks de revues depuis le tome 79 (les volumes précédents ayant brûlé dans l'incendie des « Belles Lettres ») pour un montant brut de 20 360 € : le tome 98 n'y est pas compté car il est arrivé après le 30 septembre. La dépréciation de ces stocks est de 3 274 € : elle est de 10 % par an pendant 10 ans sauf les trois premières années. Nous pourrons ainsi continuer à déstocker de vieux volumes amortis quand la situation sanitaire le permettra à nouveau. Le total net des stocks est alors de 17 087 €, un peu plus élevé que celui de l'an dernier.

Nos « clients et comptes rattachés » forment le composant suivant de « l'actif circulant ». En créances nous avons un total de 12 366 €, composé des ventes aux Belles Lettres pour 11 916 € et de quelques cotisations de retardataires. Comme nous l'avions prévu, une année moyenne de ventes aux « Belles Lettres » a succédé à la grande année précédente : cela s'explique par des dates de commandes décalées à cause du virus et non par une baisse

d'intérêt pour la revue. Merci à notre vaillante équipe de rédaction et à tous ceux qui ont remis leur texte rapidement, cette année encore dans des conditions fort difficiles.

Dans « l'actif circulant » viennent alors nos disponibilités : 144 300 € ; c'est un peu plus que l'an dernier. Ces disponibilités se répartissent en 9 650,44 € sur le compte de la Société Générale au 30 septembre 2021 et 134 649,24 € sur le compte de La Banque Postale au 24 septembre 2021. Notre solidité financière est source de réconfort et surtout d'indépendance en cette période troublée. Mais elle réclame beaucoup de réactivité car régulièrement de nouvelles exigences bancaires apparaissent et même tout dernièrement fin novembre une « alerte » à la Société Générale : l'administrateur, le président et le trésorier étaient-ils des PPE ? Si oui, le risque était le blocage des comptes de l'association s'ils ne fournissaient pas immédiatement un état détaillé de tous leurs biens propres, traitements et patrimoine mobilier, immobilier… car un blanchiment d'argent sale faisait soupçon… Après avoir interrogé en vain augures et haruspices, j'appris à la Banque de France que les PPE étaient les « personnes politiquement exposées » : chefs d'État, députés, conseillers d'État… Une telle gloire, pour séduisante qu'elle fût, nous la déclinâmes et nous vous avouons humblement que nous ne sommes pas des PPE. Il n'est pas sûr cependant que le problème soit complètement écarté : il faut attendre le verdict de la Société Générale !

Quant aux charges constatées d'avance, elles sont en légère baisse : 296 € grâce à une diminution de la part de la MAIF : 244 € ; s'y ajoutent 3/12e de la cotisation FIEC et d'Antiquité-Avenir pour 52,5 €.

Le total III de l'actif circulant est ainsi de 177 322 € en brut, 3 274 € en amortissements et 174 049 € en net. En y ajoutant le total II de l'actif immobilisé on aboutit au total général de l'actif : 254 844 € en brut, dont il faut défalquer 76 241 € d'amortissements pour obtenir le total net de 178 602 €. C'est encore un peu mieux que l'an dernier et c'est donc rassurant.

**Allons voir le passif.** Son total général net dans l'avant-dernière ligne du cadre est à nouveau 178 602 €, comme celui de l'actif, puisque le passif indique l'origine des fonds qui ont permis d'acquérir les biens de l'actif.

Dans le premier cadre qui est celui des « capitaux propres », on trouve 166 474 € de report. C'est effectivement le chiffre de l'exercice précédent que vous lisez deux lignes plus bas en diagonale dans la colonne N - 1. Le résultat de l'exercice est nettement positif : 3 587 €, inférieur certes à celui de l'année exceptionnelle précédente mais fort satisfaisant vu la conjoncture. Le total des capitaux propres en témoigne : 170 061 €, supérieur à celui de l'année précédente.

Après deux cadres qui ne nous concernent pas et ne figurent donc pas sur ce résumé, nous en arrivons au cadre des « dettes ». Il s'agit non de « dettes » au sens usuel du terme, puisque nous avons 144 300 € en disponibilités, mais de sommes décalées à cause du début de l'exercice au 1er octobre ou de sommes dont la facture arrive ensuite : 39 € de frais bancaires décalés, 8 302 € de « dettes fournisseurs » pour le site, l'expert-comptable Claris

Conseil, l'impression et les envois du tome 98 de la revue par Jouve pour 4 317 €, la FIEC. Les factures qui sont arrivées dans le cadre de l'exercice, ne figurent pas ici.

Les « autres dettes » sont de 201 € : affranchissements et envois de revue aux retardataires, en hausse du fait des annulations de séances en présentiel. Le total de ce cadre est ainsi de 8 541 €.

Il s'ajoute à celui du premier cadre pour donner le total général du passif : 178 602 €.

| **BILAN PASSIF (Net en euro)** | **Au 30-09-2021 Exercice N** | **Au 30-09-2020 Exercice N -1** |
|---|---|---|
| Report à nouveau (estimation des biens à l'issue du précédent exercice) | 166 474 | 158 215 |
| Résultat de l'exercice | 3 587 | 8 260 |
| **TOTAL DES CAPITAUX PROPRES** | **170 061** | **166 474** |
| Frais bancaires (décalés du fait du début de l'exercice en octobre) | 39 | 39 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés (expert-comptable + impression de la revue + MAJ...) | 8 302 | 8 272 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes (dépenses de fonctionnement décalées) | 201 | 93 |
| **TOTAL DETTES** | **8 541** | **8 404** |
| **TOTAL GENERAL** | **178 602** | **174 879** |

**Le tableau suivant fait passer au compte de résultat**. À la différence de l'actif et du passif, il porte exclusivement sur l'année d'exercice : du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

| COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro) | | Au 30-09-2021 Exercice N | Au 30-09-2020 Exercice N-1 |
|---|---|---|---|
| **Produits d'exploitation** | Production vendue : Belles Lettres | 11 934 | 18 570 |
| | Production stockée : variation | 176 | 21 |
| | Autres produits : cotisations | 6 670 | 7 140 |
| | **Total des produits d'exploitation** | **18 780** | **25 731** |
| **Charges d'exploitation** | Total des autres achats et charges externes suivi de leur détail : | 15 471 | 16 566 |
| | fournitures : photocopies pour l'AG | 0 | 38 |
| | PAO Pixellence et impression de la *Revue* chez Jouve | 4 614 | 4 546 |
| | stockage aux Belles Lettres | 18 | 18 |
| | fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine | 5 304 | 5 304 |
| | assurance MAIF | 985 | 1 089 |
| | honoraires comptable Claris Conseil | 2 580 | 2 580 |
| | annonce dans *Le Monde* pour J. Champeaux | | 379 |
| | fleurs pour J. Champeaux | | 122 |
| | envois des revues | 1 154 | 1 771 |
| | missions | | 0 |
| | affranchissements | 298 | 136 |
| | frais bancaires | 307 | 398 |
| | cotisation FIEC et Antiquité-Avenir | 210 | 185 |
| | Sur immobilisation : dotation aux amortissements | 709 | 569 |
| | Sur actif circulant : dotation aux dépréciations | -916 | 336 |
| | **Total des charges d'exploitation** | **15 265** | **17 471** |
| **RESULTAT D'EXPLOITATION** | | **3 516** | **8 260** |
| **RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT** | | **3 516** | **8 260** |
| Produits exceptionnels sur exercices antérieurs | | 71 | |
| **TOTAL DES PRODUITS** | | **18 851** | **25 731** |
| **TOTAL DES CHARGES** | | **15 265** | **17 471** |
| **BENEFICE OU PERTE** | | **3 587** | **8 260** |

Le premier cadre indique les « produits d'exploitation » c'est-à-dire les recettes.

La « production vendue de biens » correspond à nos ventes aux « Belles Lettres » : 11 934 € ; comme je vous l'avais signalé l'an dernier, on en revient à une année ordinaire après l'année exceptionnelle de 2020 due à des décalages dans les ventes aux « Belles Lettres » provoqués par confinement et covid. La sortie précoce du volume cette année sera bénéfique : que tous en soient à nouveau remerciés, sans vous oublier vous qui avez remis vos textes dans les délais. La variation des stocks est en légère hausse : 176 €. Et nos cotisations sont à peine moindres : 6 670 €. Si l'on y ajoutait certains retardataires surpris par la parution précoce de la revue et qui se sont décidés après coup, ce serait quasi semblable : j'en remercie très vivement chacun. Le total de nos recettes est ainsi de 18 780 €. Malgré toutes les difficultés, vous défendez toujours le latin non seulement en paroles, mais en actes : merci.

Le cadre suivant est celui des « charges d'exploitation », c'est-à-dire des dépenses.

Il commence par les « achats et charges externes » pour un total de 15 471 €, un peu moins élevé que celui de l'an dernier. Pour comprendre où sont les différences, voyons le détail. On n'y trouve pas les photocopies faites pour l'Assemblée Générale puisqu'elle a eu lieu par Zoom en mars dernier. Figurent en revanche 4 614 € de frais de mise en page chez Pixellence et d'impression chez Jouve pour le tome 98 de la *Revue des Études Latines*, somme quasi identique à celle de l'an dernier : malgré quelques petites erreurs de mise en page, au demeurant vite corrigées et non facturées, ces deux entreprises Pixellence et Jouve ont fonctionné sans interruption pour nous malgré le virus : votre choix a donc été le bon. S'y ajoutent à l'identique 18 € de stockage de nos revues à Gaillon, site des « Belles Lettres », 5 304 € d'hébergement et d'entretien du site chez Jouve, 2 580 € pour notre expert-comptable Claris Conseil. La facture de la MAIF à 985 € est de nouveau en légère baisse grâce à un petit remboursement exceptionnel et à la réduction du nombre d'adhérents. N'hésitez donc plus à cotiser si vous ne souhaitez pas voir votre nom rayé ! Nous n'avons eu à payer ni avis de décès ni fleurs. Nos transports de livre ont fortement baissé car ils ont porté sur le seul tome 98. En revanche les frais postaux ont plus que doublé du fait de l'annulation des séances en présentiel, il fallait envoyer des convocations papier à ceux qui n'avaient pas internet, et surtout des livres aux retardataires et pour comptes rendus : chacun se souvient que notre chère Jacqueline Champeaux venait souvent aux séances les bras chargés de livres à distribuer avec l'aide de Bruno Poulle et en amont Caroline Février, les séances en distanciel ont empêché cette pratique et multiplié les frais postaux, mais sans doute pourra-t-elle reprendre avec Jean-Paul Brachet, si la situation sanitaire le permet. Quant aux frais bancaires ils ont commencé à diminuer : 307 € grâce à un remboursement obtenu de la Société Générale d'une partie des frais de dossier administratif. Et ils devraient à nouveau baisser encore un peu l'an prochain car j'ai à nouveau réclamé à la Société Générale le remboursement

de frais indûment facturés depuis avril. Il ne reste plus dans ces charges que les cotisations de la FIEC et d'Antiquité-Avenir : leur montant n'est qu'en apparence supérieur à l'an dernier, car selon la date à laquelle il est payé il inclut la totalité de la cotisation ou une partie.

Il faut adjoindre à ces dépenses les « dotations aux amortissements » sur nos biens immobilisés (10 % supplémentaires par an pendant 10 ans) : 709 €, en hausse par rapport à l'an dernier, car l'amortissement des vidéos du site s'y ajoute. Mais la numérisation initiale de tous nos volumes est désormais amortie ainsi que la construction du site, le module « Belles Lettres » et la mise à jour des volumes jusqu'au tome 83, bref toutes les grosses dépenses, ce qui est satisfaisant.

Quant à la « dotation aux dépréciations » sur l'actif circulant, elles concernent nos variations de stocks et sont une autre bonne nouvelle puisque la différence entre les dépréciations 2021 et 2020 est négative et nous enlève ainsi 916 € de charges.

Le total des charges ou dépenses est donc de 15 265 €, nettement inférieur à celui de l'an dernier.

Comme le total des recettes est de 18 780 €, le résultat d'exploitation reste bon : 3 516 €, même s'il n'atteint pas le chiffre exceptionnel de l'an dernier ! Vous êtes sans doute surpris de voir continuer ici les lignes du compte de résultat avec l'apparition d'un produit exceptionnel de 71 € sur exercices antérieurs… Il s'agit d'une somme qui n'a jamais été débitée par les « Belles Lettres » lors d'un déstockage ancien et qui peut donc venir s'ajouter ici aux produits dont vous voyez le total augmenté à 18 851€. Le résultat définitif du bilan est donc 3 587 €.

C'est un réconfort en ces temps difficiles qui a une heureuse conséquence : aucune hausse des cotisations n'est à envisager. Une fois de plus vous avez eu raison : grâce à votre fidélité à l'association, la revue est effectivement parue, nos séances se sont modernisées en adoptant Zoom quand il le fallait et en revenant au présentiel dès que possible pour plus de convivialité encore. Vous avez eu raison de soutenir les vidéos et le site qui garantit notre liberté et n'est pas à la merci d'un changement d'hébergeur imposé de l'extérieur comme cela se pratique bien souvent. Vous avez eu raison et votre trésorier vous en remercie infiniment. Et pour l'année prochaine, vous aurez à nouveau toutes les raisons de garder prudence et modernité.

Passons ainsi au second document : **le prévisionnel 2022,** en allant directement à son détail. Par convention un prévisionnel se présente comme un compte de résultat, cette fois au 30 septembre 2022.

| COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro) | | Au 30-09-2022 Exercice N | Au 30-09-2021 Exercice N -1 |
|---|---|---|---|
| **Produits d'exploitation** | Production vendue : Belles Lettres | 12 500 | 11 934 |
| | Production stockée : variation | 100 | 176 |
| | Autres produits : cotisations | 6 700 | 6 670 |
| | **Total des produits d'exploitation** | **19 300** | **18 780** |
| **Charges d'exploitation** | Total des autres achats et charges externes suivi de leur détail : | 15 559 | 15 471 |
| | fournitures : photocopies pour l'AG | 40 | 0 |
| | PAO Pixellence et impression de la Revue chez Jouve | 4 650 | 4 614 |
| | stockage aux Belles Lettres | 18 | 18 |
| | fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine | 5304 | 5 304 |
| | assurance MAIF | 1 000 | 985 |
| | honoraires comptable Claris Conseil | 2 580 | 2 580 |
| | envois des revues | 1 200 | 1 154 |
| | affranchissements | 250 | 298 |
| | frais bancaires | 307 | 307 |
| | cotisation FIEC et Antiquité-Avenir | 210 | 210 |
| | Dotations aux amortissements sur immobilisations | 844 | 709 |
| | Dotations aux dépréciations sur actif circulant | -300 | -916 |
| | **Total des charges d'exploitation** | **16 103** | **15 265** |
| **RESULTAT D'EXPLOITATION** | | **3 197** | **3 516** |
| **RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT** | | **3 197** | **3 516** |
| Produits exceptionnels sur exercices antérieurs | | 0 | 71 |
| **TOTAL DES PRODUITS** | | **19 300** | **18 851** |
| **TOTAL DES CHARGES** | | **16 103** | **15 265** |
| **BENEFICE OU PERTE** | | **3 197** | **3 587** |

Dans les produits d'exploitation, il faut être très prudent. On peut donc imaginer un chiffre moyen pour les ventes aux Belles Lettres : 12 500 €. La variation des stocks pourrait être de 100 € si le tome 99 arrive assez tôt, nos cotisations pourraient être stables à 6 700 €. L'ensemble ferait un total de 19 300 €.

Les charges externes se maintiennent avec très peu de variations. D'une part en effet les devis ou factures proposés pour les principales dépenses sont quasi semblables : ainsi ceux de la PAO et impression de la Revue à 4 650 €, de la MAIF à 1000 € ; d'autre part les dépenses d'autres postes sont stables voire identiques depuis plusieurs années : ainsi le stockage de nos revues aux « Belles Lettres » à 18 €, l'entretien et l'hébergement du site à 5 304 € (le flux sur les vidéos passe par YouTube), l'expert-comptable Claris-Conseil à 2 580 €, les cotisations FIEC et Antiquité Avenir à 210 €. Comptons par prudence les affranchissements à peine moindres à 250 € et les frais bancaires à l'identique, tant qu'une petite erreur de la Société Générale n'est pas corrigée. Avec l'envoi d'un tome de la *Revue* à 1 200 € et des frais de photocopie pour les documents de l'Assemblée générale à 40 €, l'ensemble de nos charges externes atteindrait 15 559 €.

Le plus intéressant concerne nos amortissements à la fois sur immobilisations et actif circulant : ils sont faibles, voire négatifs car les principales dépenses ont été amorties. Les amortissements sur immobilisations c'est-à-dire sur nos biens sont de 844 € en ajoutant aux amortissements de l'an dernier sur les mises à jour des tomes de la revue 84 à 95 et les vidéos, un amortissement de 139 € pour la prochaine mise à jour du tome 96 et la sécurisation du site, conformément à vos votes de mars dernier. La sécurisation est en cours (2166 € puis renouvellement annuel ensuite à 366 € TTC) et l'on a déjà le certificat TLS demandé. Quant à la mise à jour annuelle, elle permet de proposer en ligne « quelque chose de neuf à vendre chaque année », conformément à la demande des « Belles Lettres » et de certains agrégateurs comme Harrassowitz. Restent les dépréciations sur l'actif circulant, c'est-à-dire sur nos stocks : elles sont évaluées à – 300 €.

Le total des charges serait alors de 16 103 € et le résultat d'exploitation de 3 197 € pour ce prévisionnel.

Un dernier mot pour finir de l'open access des revues. J'ai rencontré à cet égard Mme Caroline Noirot, directrice des Belles Lettres, aussi intéressée que nous par cette mesure. Il faut encore y réfléchir, d'autant que le reste est plus urgent.

**Avant de soumettre à vos votes, vous qui êtes à jour de la cotisation 2021,** l'ensemble du bilan, le maintien des cotisations à l'identique et le prévisionnel 2022, je tiens à vous remercier de votre patiente attention pour ces chiffres arides, et je rends bien volontiers la parole à notre Président M. Yves Lehmann pour les votes, après avoir rappelé le montant des cotisations.

- Rappel des cotisations pour ceux qui ne sont pas membres :

| | |
|---|---|
| **Particuliers non membres de la Société des Études Latines** | |
| tome 99 de la *Revue des Études Latines* | 70 € |
| cotisation d'accueil (pour les moins de 30 ans, non engagés dans la vie professionnelle : uniquement abonnement en ligne pour les tomes 1 à 96) | 30 € |
| **Institutionnels non membres de la Société des Études Latines (tomes 1 à 96 de la Revue des Études Latines)** | |
| 1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 5 connexions | 180 € HT |
| 1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 10 connexions | 350 € HT |
| Plusieurs plages d'adresses I.P. avec 1 à 10 connexions | 390 € HT |
| Plusieurs plages d'adresses I.P. avec plus de 10 connexions | 630 € HT |

- Rappel des cotisations des membres de la Société des Études Latines :

60 € (*Revue des Études Latines* en ligne tomes 1 à 96 **ou** tome 99 de la *Revue des Études Latines* papier)

ou 90 € (*Revue des Études Latines* en ligne tomes 1 à 96 **et** papier tome 99) ;

ou cotisation d'accueil à 30 € uniquement en ligne, pour les moins de 30 ans non engagés dans la vie professionnelle

Après les questions l'Assemble Générale **vote. Il y a 21 présents qui approuvent à l'unanimité** l'ensemble des comptes 2021, le maintien des cotisations à l'identique et le prévisionnel 2022.

Merci de votre bienveillance et de vos votes : en ces temps difficiles, ils donnent espoir et âme égale comme le dit notre cher Horace : *aequam memento rebus in arduis / seruare mentem*... (*Odes*, II, 3).

Préparé pour le 11 décembre 2021
Jeanne Dion, Trésorier.

## RAPPORT MORAL

Il n'est pas très facile de présenter un rapport moral pour une année qui a été tronquée, puisque le bureau, on s'en souvient, n'a été élu qu'au mois de juin dernier et n'a été en exercice que six mois. Le fait principal, et il n'est pas négligeable, est que nous avons pu reprendre nos activités normalement, c'est-à-dire avec un rythme de séances conforme à l'habitude et une assemblée générale au mois de décembre : la ré-ouverture de la Sorbonne et la possibilité d'y réserver des salles nous ont grandement soulagés. Néanmoins, nous restons en liberté pour ainsi dire surveillée : la cinquième vague de l'épidémie est toujours là et nous sommes à la merci de nouvelles restrictions.

Concernant notre programme de séances, il convient de signaler que la séance consacrée au programme des classes préparatoires a été décalée de